

Neuchâtel Mobilité 2030: les projets en bref

Le RER neuchâtelois, c'est:

- La cadence à la demi-heure de Neuchâtel vers les Montagnes neuchâteloises, le Val-de-Ruz et le Val-de-Travers dès 2016 ainsi que pour la Béroche et l'Entre-deux-lacs (ligne du Pied du Jura) dès 2025
- Dès 2030 la mise en service d'une ligne ferroviaire directe entre La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel avec gare souterraine à Cernier
- La création d'une jonction ferroviaire entre Bôle et Corcelles
- Une amélioration de l'infrastructure sur la ligne ferroviaire La Chaux-de-Fonds-Le Locle-Col-des-Roches
- L'extension du Littorail jusqu'à la Maladière
- La création de cinq nouvelles gares ferroviaires

Les routes nationales, c'est:

- La réalisation des contournements autoroutiers du Locle et de La Chaux-de-Fonds
- La réalisation d'une galerie de sécurité pour le tunnel de la Vue-des-Alpes
- ✓ L'entretien et l'assainissement de la H20
- L'achèvement de la N5

Les routes cantonales, c'est:

- La réalisation des 12e et 13e étapes de restauration des routes cantonales
- L'assainissement du tunnel de La Clusette et la rénovation de la route cantonale entre La Sagne et Les Ponts-de-Martel (RC1310)
- L'assainissement d'ouvrages d'art et du bruit routier sur l'ensemble du canton
- Les études de faisabilité pour le contournement Est de la Chaux-de-Fonds (H18), le franchissement de Peseux (H10) et le contournement de Fontaines

La mobilité douce, c'est:

- Ø Développer un réseau cyclable coordonné au niveau cantonal
- Investir dans l'infrastructure et dans la promotion de la mobilité douce
- Augmenter la part modale «vélo utilitaire» pour atteindre la moyenne suisse







4 piliers

Neuchâtel Mobilité 2030, c'est quoi?

- Une stratégie de mobilité pour le canton construite sur 4 piliers:
- Le RER neuchâtelois
- Les routes nationales
- Les routes cantonales
- La mobilité douce
- Une adaptation des infrastructures aux besoins en mobilité du canton pour le long terme et une planification financière sur vingt ans en faveur de projets concrets

Une planification financière sur **20 ans**

Neuchâtel Mobilité 2030, pourquoi?

- Pour rapprocher les régions et les agglomérations du canton
- Pour concrétiser la complémentarité route/rail et promouvoir le transfert modal
- Four fluidifier le trafic à l'intérieur du canton
- Pour mieux connecter le canton aux grands axes de mobilité et centres urbains nationaux et internationaux
- ▼ Pour renforcer les conditions-cadres des entreprises et de l'emploi
- Four améliorer la qualité de vie de la population
- Pour assurer la croissance qualitative permettant d'accueillir habitants et emplois

Financement par les fonds fédéraux FIF et FORTA

Neuchâtel Mobilité 2030, quel financement?

- Le RER neuchâtelois est inscrit au programme de développement des infrastructures ferroviaires financé par le fonds fédéral FIF
- Il s'agit de faire reconnaître la H20 en route nationale et réaliser les contournements des villes des Montagnes ainsi que la galerie de sécurité du tunnel de la Vue-des-Alpes via le fonds fédéral FORTA
- Le coût des projets de Neuchâtel Mobilité 2030 pour le canton correspond aux enveloppes actuelles de l'Etat en matière d'investissement en génie civil, soit 20 millions de francs par an environ
- Pour le RER, le coût pour l'Etat se montera à 160 millions de francs, dont 110 millions pour le préfinancement de la ligne ferroviaire directe entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds





Neuchâtel Mobilité 2030, c'est quand?

- Pour convaincre la Confédération de prendre en charge le financement du RER, le soutien de la population sur la stratégie de mobilité 2030 du Conseil d'Etat et du Grand Conseil est indispensable
- Concrètement, il s'agit d'accepter le préfinancement de la ligne directe afin de pouvoir débuter les travaux en 2020, si les Chambres fédérales nous accordent leur aval en 2019

